



Vaccinations pendant la grossesse

Lorsque vous êtes enceinte, vous pouvez recevoir 2 vaccinations. Contre la grippe et contre la coqueluche (injection à 22 semaines). Ces vaccinations protègent votre bébé et vous-même.



Coqueluche



La coqueluche peut provoquer de sévères quintes de toux. Celles-ci peuvent durer pendant des mois ...



... et entraîner pour les bébés des risques de pneumonie ou de lésions cérébrales.



Les bébés peuvent mourir de la coqueluche.

Grippe



Les bébés peuvent tomber gravement malades à cause de la grippe.



Ils peuvent suffoquer.



Parfois, ils doivent être conduits à l'hôpital.



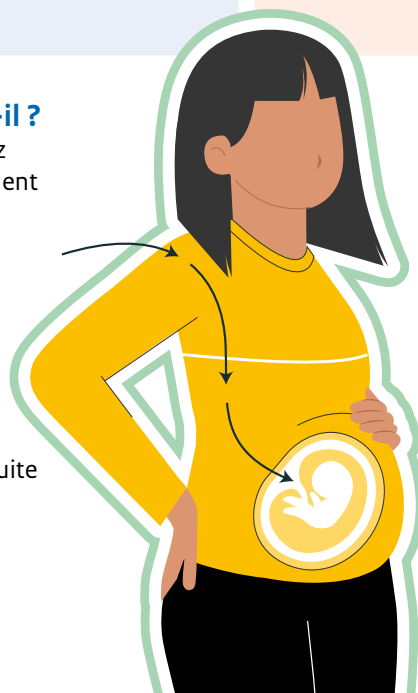
Les femmes enceintes peuvent elles aussi tomber gravement malades à cause de la grippe.

Comment cela fonctionne-t-il ?

Après la vaccination, vous fabriquez des anticorps. Ces anticorps atteignent votre bébé par l'intermédiaire du placenta. Ainsi, votre enfant est protégé contre la coqueluche et la grippe, également dans les premiers mois après la naissance.

Bébé 1 injection de moins

Pour la coqueluche : si vous vous faites vacciner, votre bébé aura ensuite besoin d'1 injection de moins.



Quand ?

Vous pouvez vous faire vacciner à partir de la 22^e semaine jusqu'à la fin de votre grossesse. Vous pouvez vous faire vacciner contre la grippe entre le 15 octobre et le 1^{er} mars.



Quels sont les effets secondaires ?

Les vaccinations sont sûres pour vous et pour votre bébé. Néanmoins, vous pouvez subir des effets secondaires.



Douleur à l'emplacement de l'injection



Apathie



Maux de tête